



# Commission Centrale des Compétitions Départementales

Procès-Verbal n°12  
Réunion du 17 novembre 2023

**Animateur :** M. SABANI (CD)

**Présent(e)s :** Mme LOMON - MM. FOFANA – VIAUD (CD)

Le district vous rappelle que l'ensemble des documents utiles au bon fonctionnement des clubs est disponible sur le [Guide du club](#).



[Retour sur le site officiel du District des Hauts-de-Seine de Football](#)

**GUIDE  
DU  
CLUB**

Recherche

**GUIDE  
DU  
CLUB**

Bienvenue sur le Guide du Club

Cliquez sur les différents items



**Vous trouverez ci-dessous le NOUVEAU barème « Annexe 2 »  
de l'Annexe Financière du District saison 2023/2024 validée par le Comité Directeur le 28/06/2023 :**

<b>AUTORISATIONS - ENGAGEMENTS</b>	
● Homologation obligatoire d'un tournoi (Libre - Futsal)	Gratuit
● Caution pour les nouveaux clubs affiliés FFF	200,00 €
<b>Engagements</b>	
<b>Engagement Football Educatif :</b>	
● Foot à 5 : (U6 - U9)	/
● Foot à 8 : (U10 - U13)	11,00 €
<b>Engagement Libre - Futsal :</b>	
● Engagement Coupes	16,00 €
● Engagement Critérium Futsal (Plateaux) U6/U7-U8/U9-U10/U11 et Loisir	/
● Engagement Championnat Futsal U13 - U15 - U17 - Féminine	5,00 €
● Engagement Coupe et Critérium Football Loisirs à 8	/
● Frais de publications	60,00 €
● Annulation de l'engagement après parution des calendriers	100,00 €
<b>AMENDES - PÉNALITÉS FINANCIÈRES</b>	
<b>Clubs débiteurs</b>	
● 1 <sup>er</sup> Relance par mail pour compte club non soldé 10 jours avant la date butoir	/
● 2 <sup>ème</sup> Relance par mail pour compte club non soldé après la date butoir	15,00 €
● 3 <sup>ème</sup> Relance par mail pour compte club non soldé 10 jours après la date butoir	35,00 €
<b>Modification de match</b>	
● Demande de Modification (jour, horaire) <u>jusqu'au MARDI soir (précédant la rencontre du week-end à venir)</u>	/
● Demande de Modification (jour, horaire) <u>le MERCREDI (précédant la rencontre du week-end à venir)</u>	50,00 €
● Demande de Modification (jour, horaire) <u>le JEUDI après 17h (précédant la rencontre du week-end à venir)</u>	100,00 €
● Amende pour tout changement par la Commission des Compétitions le <u>VENDREDI de 14h00 à 16h00</u> sauf si Fermeture Terrain (précédant la renc. du w.end à venir)	150,00 €
<b>Feuilles de match (pour toutes les compétitions utilisant la F.M.I.)</b>	
● Retard de transmission de FMI	9,50 €
● Feuille de match papier (retard, irrégulière, absence ou mauvais numéro de match etc.) après <u>mardi 12h00</u>	10,00 €
● 1* demande pour non-réception feuille de match sur le Procès Verbal de la Commission des Compétitions (le 1er vendredi 12h suivant le match)	/
● Non-réception feuille de match (FMI ou papier) après la 1 <sup>er</sup> demande sur le Procès Verbal de la Commission des Compétitions (le 2ème vendredi 12h suivant le match)	30,00 €
● Clôture du dossier pour non-réception feuille de match (FMI ou papier) après la 2ème demande sur le Procès Verbal de la Commission des Compétitions (le 3ème vendredi 12h suivant le match) Amende pour absence feuille (pour Critériums U10,U11, U12, U13) Application de l'article 44.2 du R.S.G. du 92 pour tous les autres compétitions	30,00 €
● Etablissement feuille de match de complaisance	300,00 €
● Nombre minimum de joueurs (Match Arrêté) 1 <sup>er</sup> rencontre	/
● Nombre minimum de joueurs (Match Arrêté) à partir de la 2 <sup>ème</sup> rencontre	100,00 €
<b>Licences / Qualification</b>	
● Justificatif de Licence non présenté (par licence)	10,00 €
● Fraude sur identité (par joueur)	300,00 €
● Substitution de joueur et/ou d'officiel inscrit sur la feuille de match	200,00 €
● Licencié suspendu participant à une rencontre ou inscrit sur la feuille de match	100,00 €
● Joueur licencié(e) non qualifié participant à une rencontre	50,00 €
● Licencié(e) "Volontaire" inscrit(e) sur une feuille de match	100,00 €
● Personne non-licenciée inscrite sur la feuille de match	200,00 €
● Absence ou (et) refus de vérification/contrôle des licences	100,00 €
● Non application d'une décision de commission (article 2.C code disciplinaire)	100,00 €
● Absence physique dirigeant ou éducateur (inscrit ou non inscrit sur la feuille de match)	50,00 €
● Absence dirigeant responsable sur la feuille de match dans les rencontres avec joueurs mineurs	10,00 €

<b>Terrains</b>	
● Suspension de terrain (gymnase) avec sursis (par match)	40,00 €
<b>Suspension de terrain (gymnase) ferme</b>	
● 1 ou 2 matchs	85,00 €
● 3 matchs ou +	170,00 €
● 6 mois ou +	320,00 €
● Abandon de terrain	100,00 €
<b>FRAIS DE DOSSIER ET DE PROCÉDURE</b>	
● Réclamations, réserves (cas de dossiers rejetés)	43,50 €
● Evocations (cas de dossiers rejetés)	43,50 €
● Réclamations, réserves, évocation fondée, club fautif	43,50 €
● Appels réglementaires	64,00 €
● Appels disciplinaire	125,00 €
<b>Présence club</b>	
● Absence aux réunions ou cérémonies organisées par le district après inscription (non remise de dotations ou récompenses)	50,00 €
● Absence aux manifestations organisées par le district après inscription	150,00 €
● Différentiel d'effectifs allant au delà de 25 % par rapport aux effectifs prévus	50,00 €
● Absence sans justificatif à une réunion obligatoire (selon règlement des compétitions)	50,00 €
● Absence sans justificatif devant les commissions après convocation (par licencié ou club) par courrier/courriel 24h avant	50,00 €
● Absence non excusée du club sollicitant la médiation	100,00 €
● Absence à l'AG du District (par voix)	15,00 €
● Refus de participer à une cérémonie de remise de récompenses en Coupe, Challenges ou Trophées	50,00 €
<b>Forfaits</b>	
● Après publication du calendrier et avant début de compétition	150,00 €
● Forfait avisé, <u>avant jeudi 23h59 (précédant la renc. du we à venir)</u>	/
● 1 <sup>er</sup> forfait avisé hors délais (entre vendredi 00h01 et 16h00) ou non avisé (précédant la renc. du we à venir)	30,00 €
● 2 <sup>ème</sup> forfait avisé hors délais (entre vendredi 00h01 et 16h00) ou non avisé (précédant la renc. du we à venir)	60,00 €
● 3 <sup>ème</sup> forfait avisé hors délais (entre vendredi 00h01 et 16h00) ou non avisé (précédant la renc. du we à venir)	90,00 €
● Forfait nombre minimum non atteint (8 en foot à 11, 3 en futsal) avant la rencontre, article 23,1 du R.S.G. 92	30,00 €
● Forfait nombre minimum de joueurs non atteint en cours de partie, article 23.1.1 du R.S.G. du 92	30,00 €
● Forfait général	180,00 €
● forfait sur les 3 dernières journées (avisé ou non)	TRIPLÉ
<b>Forfait</b>	
<b>Toutes les coupes (y compris Entreprises, Féminines et Futsal)</b>	
● Phase Eliminatoire	25,00 €
● 1/8 de Finale	40,00 €
● 1/4 et 1/2 Finales	120,00 €
● Finale	300,00 €
<b>DISCIPLINES</b>	
<b>Ouverture du dossier disciplinaire</b>	
● Par exclusion et incidents avant, pendant et après la rencontre	30,00 €
● Par avertissement	8,00 €
● Jets de projectiles sur le terrain sur officiels ou joueurs	à partir de 300,00 €
● Fumigènes	à partir de 500,00 €
● Non envoi du rapport réclamé par la commission avant le mardi ou le jeudi 12h00 suivant	30,00 €

### AMENDES - PÉNALITÉS FINANCIÈRES FOOTBALL ÉDUCATIF (FEUILLE DE PLATEAU)

• Demande de Modification (jour, horaire) <u>jusqu'au MARDI soir</u> (précédant la rencontre du week-end à venir)	/
• Demande de Modification (jour, horaire) <u>le MERCREDI</u> (précédant la rencontre du week-end à venir)	50,00 €
• Demande de Modification (jour, horaire) <u>le JEUDI</u> après 17h (précédant la rencontre du week-end à venir)	100,00 €
• Amende pour tout changement le VENDREDI de 14h00 à 17h00 sauf si Fermeture Terrain (précédant la renc. du w.end à venir)	150,00 €
• 1 <sup>er</sup> demande pour non-envoi feuille de match sur le Procès Verbal de la Commission des Compétitions	/
• Non-envoi de la feuille de plateau Foot éducatif après la 1 <sup>ère</sup> demande sur le Procès Verbal de la Commission des Compétitions (le 2 <sup>ème</sup> mercredi suivant le plateau)	30,00 € par CLUB
• Joueur non licencié	100,00 €
• Non retour de la feuille d'engagement	8,00 €

### AMENDES - PÉNALITÉS FINANCIÈRES ARBITRES OFFICIELS

Retard non justifié à l'arrivée au stade (moins d'1 heure avant le coup d'envoi)	15,00 €
Absence non justifiée aux matchs	40,00 €
Absence non justifiée aux convocations devant les commissions	30,00 €
<b>Absence de rapports</b>	5,00 €
• Le rapport n'est pas arrivé à 12h00 le mardi suivant la rencontre, amende financière par rapport de :	5,00 €
• Non envoi du rapport réclamé par la commission avant le mardi 12h00 suivant	10,00 €

### AMENDES - PÉNALITÉS FINANCIÈRES DELEGUES OFFICIELS

Retard non justifié à l'arrivée au stade (moins d'1 heure et 15 min avant le coup d'envoi)	5,00 €
Absence non justifiée aux matchs	15,00 €
Absence non justifiée aux convocations devant les commissions	15,00 €
<b>Absence de rapports</b>	5,00 €
• Le rapport n'est pas arrivé à 18h00 le mardi suivant la rencontre, amende financière par rapport de :	5,00 €
• Non envoi du rapport réclamé par la commission avant le mardi 12h00 suivant (ou jeudi 12h pour S&R)	10,00 €

### INDEMNITÉS

#### 1. Barème de remboursement des frais de déplacement et d'équipement des arbitres, arbitres-assistants et arbitres de club désignés officiellement, opérant pour le compte du District :

• Officiel habitant la ville ou se déplaçant dans un rayon de 50km:	48,50 €
• Plus indemnité kilométrique, à partir du 51 <sup>ème</sup> km, de :	0,95 €
<b>À ces frais de déplacement s'ajoutent pour les arbitres et arbitres-assistants une indemnité pour les frais d'équipement et de documentation</b>	
• Pour les matchs Seniors, Anciens, CDM, Féminines, U20, U18	31,50 €
• Pour les matchs de U16	26,50 €
• Pour les matchs de U14	21,50 €

#### 2. Arbitres officiant en Futsal :

• Indemnités de déplacement quel que soit le kilométrage	48,50 €
• À ces frais de déplacement s'ajoute une indemnité pour les frais d'équipement et de documentation par rencontre dirigée (durée 40 minutes)	16,50 €

#### 3. Barème de remboursement des frais de déplacement et d'équipement des arbitres officiant la première saison après leurs examens et opérant pour le compte du District :

• Officiel habitant la ville ou se déplaçant dans un rayon de 50km:	48,50 €
• Plus indemnité kilométrique, à partir du 51 <sup>ème</sup> km, de :	0,95 €

*La distance kilométrique est calculée sur le trajet simple aller le plus court (la référence est le site internet via Michelin)*

#### À ces frais de déplacement s'ajoutent pour les arbitres et arbitres-assistants une indemnité pour les frais d'équipement et de documentation

• Pour les matchs Seniors, Anciens, CDM, Féminines, U20, U18	<b>16,50 €</b>
• Pour les matchs de U16 - U14	<b>16,50 €</b>

#### 4. Barème de remboursement des frais de déplacement des délégués et contrôleurs, opérant pour le compte du District :

• Officiel habitant la ville ou se déplaçant dans un rayon de 50km:	49,00 €
---	---------

#### 5. Barème de remboursement des frais de déplacement des représentants de la C.D.T.I.S procédant aux contrôles aux fins d'homologation :

##### À la charge de l'utilisateur ou du propriétaire

• Contrôle des terrains	50,00 €
• Contrôle de l'éclairage terrain	95,00 €
• Contrôle du gymnase	40,00 €
• Contrôle de l'éclairage gymnase	70,00 €

**Un tableau reprenant toutes vos modifications tant au niveau des nouvelles équipes engagées que celui des désengagements, que des changements de terrain et/ou d'horaire sera publié chaque fois que nécessaire ; publié ci-après.**

<b>N°dossier</b>	<b>Date mail</b>	<b>N° club</b>	<b>Club</b>	<b>Demande</b>	<b>Retour de la CCCD</b>
<b>SEMAINE du 11/11/2023 au 17/11/2023</b>					
Dossier N°190	12/11/2023		3CD	Réception rapport de l'arbitre officiel, rencontre non jouée pour absence de 2ème dirigeant pour VOLTAIRE. <b>U16 D3 du 12/11/2023 - n°25948729</b> <b>VOLTAIRE CHATENAY 1 / CHAVILLE FC 1</b>	<b>La 3CD transmet le dossier à la commission des statuts et règlements pour suite éventuelle à donner.</b>
Dossier N°191	12/11/2023		3CD	<b>U14 D5 poule D du 11/11/2023 - n°27158955</b> <b>SCEAUX FC 1 /ANTONY FOOT EVOLUTION 4</b>	Suite à un problème informatique, les frais de déplacement d'arbitrage sont à la charge du District.
Dossier N°192	13/11/2023	500692	MEUDON AS	Forfait général en U15 FEMININES	La 3CD prend note du forfait général de votre équipe <b>U15 FEMININES.</b>  <b>Forfait général de l'équipe de MEUDON AS</b> <b>Amende de 180€ (voir Annexe Financière n°2)</b>
Dossier N°193	14/11/2023		3CD	Intégration du club de NANTERRE ES en championnat U15 Féminines.	Suite au forfait général de l'équipe de MEUDON AS en championnat U15 Féminines, La 3CD vous informe que le club de NANTERRE ES remplace l'équipe de MEUDON AS,  <b>Match du 18/11/2023</b> <b>U15F – n° 27375028</b> <b>CHAVILLE FC 1 / NANTERRE ES 1</b>
Dossier N°195	14/11/2023		3CD	<b>SENIORS D3 du 19/11/23 – n°25914365</b> <b>CHEMINOTS OUEST 1 / ARARAT ISSY 2</b>	Suite à des problèmes d'installations, <b>La 3CD décide que la rencontre se jouera au stade Nelson Mandela 1 coup d'envoi 15H00.</b>
Dossier N°196				<b>SENIORS D5 POULE A du 19/11/23 – n°27185250</b> <b>CHEMINOTS OUEST 2 / VLG FOOT 92 1</b>	Suite à des problèmes d'installations, La 3CD décide <b>d'inverser</b> la rencontre qui devient :  <b>SENIORS D5 POULE A du 19/11/23 – n°27185250</b> <b>VLG FOOT 92 / CHEMINOTS OUEST 2</b> <b>coup d'envoi 17H15 au stade Philippe Cattiau à Villeneuve la Garenne.</b>

Dossier N°197				<b>U16 D5 Poule A du 19/11/23 - n°25980803 CHEMINOTS OUEST 22 / LEVALLOIS SC 22</b>	Suite à des problèmes d'installations, La commission des compétitions décide <b>d'inverser</b> la rencontre qui devient :  <b>U16 D5 Poule A du 19/11/23 LEVALLOIS SC 22 / CHEMINOTS OUEST 22 coup d'envoi 15H00 au stade Didier DROGBA à Levallois Perret</b>
Dossier N°198	13/11/2023		3CD	Réception FDM papier, 3ème forfait non avisé des PETITS PAINS. <b>SENIORS D5 poule B du 12/11/2023 - n°27123680 LES PETITS PAINS 2 / MALAKOFF USM 2</b>	PETITS PAINS 2 : -1 point (0 but) MALAKOFF USM 2 : 3 Points (5 buts)  <b>3ème Forfait non avisé de l'équipe PETITS PAINS 2 Amende 90€ (voir Annexe Financière n°2) + frais d'arbitrage à la charge des PETITS PAINS</b>  Engendrant le Forfait Général <b>Forfait général de l'équipe des PETITS PAINS 2 Amende de 180€ (voir Annexe Financière n°2)</b>
Dossier N°199 FOOT EDUCATIF	14/11/2023	523265	GENNEVILLIERS CSM	Réception FDM, Forfait non avisé <b>U11 Poule G du 11/11/2023 - n°27487593 GENNEVILLIERS CSM 2 / ANTONY ASS JEUNES 2</b>	<b>1er Forfait de l'équipe U11 Poule G de ANTONY ASS JEUNES 2 Amende 30€ (voir Annexe Financière n°2)</b>
Dossier N°200	14/11/2023	520810	CHEMINOTS OUEST	SENIORS D3 du 19/11/2023 - n°25914365 CHEMINOTS OUEST 1 / ARARAT ISSY 2	Suite à la suspension de terrain pour le club des CHEMINOTS OUEST, La 3CD informe que la rencontre ci-dessous se jouera le dimanche 19/11/2023 au <b>stade Dominique Rocheteau à Asnières coup d'envoi à 17h30.</b>  <b>SENIORS D3 du 19/11/2023 - n°25914365 CHEMINOTS OUEST 1 / ARARAT ISSY 2</b>
Dossier N°201 FOOT EDUCATIF	14/11/2023	500038	ASNIERES FC	Réception FDM, Forfait non avisé <b>U11 Poule E du 11/11/2023 - n°27487325 ASNIERES FC 4 / FONTENAY AUX ROSES 2</b>	<b>1er Forfait de l'équipe U11 Poule E de FONTENAY AUX ROSES Amende 30€ (voir Annexe Financière n°2)</b>

Dossier N°202 FOOT EDUCATIF	14/11/2023	500038	ASNIERES FC	Réception FDM, Forfait non avisé <b>U11 Poule D du 11/11/2023 - n°27486934</b> <b>ASNIERES FC 3 / FONTENAY AUX ROSES 1</b>	<b>1er Forfait de l'équipe U11 Poule D de FONTENAY AUX ROSES</b> <b>Amende 30€ (voir Annexe Financière n°2)</b>
Dossier N°203	14/11/2023	550679	MONTRouGE FC 92	Problème d'alternance, dimanche 19 novembre 2023, un match CDM75/92 à 09h00 et un match ANCIENS +45ans à 09h30. Demande de report ou inversion de la rencontre ci-dessous : <b>ANCIENS +45ANS à 8 du 19/11/2023 - n°27143213</b> <b>MONTRouGE FC 92 31 / ANTONY FOOT EVOLUTION 33</b>	Suite à un doublon de match sur le même terrain, <b>la 3CD décide reporter la rencontre ci-dessous à une <u>date ultérieure</u>.</b>  <b>ANCIENS +45ANS à 8 du 19/11/2023 - n°27143213</b> <b>MONTRouGE FC 92 31 / ANTONY FOOT EVOLUTION 33</b>
Dossier N°204	16/11/2023	500622	ST CLOUD FC	Nous informe d'un doublon de match à 9h00 sur le stade des Coteaux. Demande de report de la rencontre : <b>ANCIENS +45ans à 8 du 19/11/2023 - n°27160665</b> <b>ST CLOUD FC 2/ SEVRES FC 2</b>	Suite à un doublon de match, <b>la 3CD décide reporter la rencontre ci-dessous à une <u>date ultérieure</u>.</b>  <b>ANCIENS +45ans à 8 du 19/11/2023 - n°27160665</b> <b>ST CLOUD FC 2/ SEVRES FC 2</b>
Dossier N°205	14/11/2023	551002	FUTSAL COURBEVOIE	Réception courriel nous informant du désengagement de leur équipe en Critérium Futsal U11.	La 3CD prend note du désengagement de l'équipe FUTSAL COURBEVOIE en critérium FUTSAL U11 <b>qui sera remplacée par l'équipe de FUTSAL CHAVILLE à partir du week-end du 25.11.2023.</b>
Dossier N°206	17/11/2023		3CD	Coupe HDS SENIORS du 03/12/2023 - n°27553782 RUEIL MALMAISON FC 3 - LES PETITS PAINS 2	Suite au forfait général de l'équipe des PETITS PAINS 2, <b>L'équipe de RUEIL MALMAISON FC 3 est qualifiée pour le prochain tour.</b>

## PENALITES POUR RAISONS FINANCIERES SUIVANT L'ARTICLE 3.8 DU R.S.G DU DISTRICT 92

### CI-DESSOUS LES CLUBS PÉNALISÉS POUR RAISONS FINANCIERES AU 17/11/2023

« 3.8 – En cas de non-paiement des sommes dues à l'échéance fixée, le Comité Directeur du District demande à la Commission Centrale des Compétitions Départementales de prendre les sanctions prévues aux alinéas 3.8.1 et 3.8.3.

Pour cela, le Comité Directeur fixe, à chaque relevé, la date butoir à laquelle le club en infraction sera pénalisé.

3.8.1 – La perte d'un point au classement pour chacune des rencontres de championnat disputées après expiration du délai accordé et jusqu'à régularisation de leur situation financière.

La régularisation de la situation financière du club est considérée comme effective :

➤ pour un règlement par chèque : à la date d'envoi (cachet de la poste faisant foi) ou de dépôt au District

➤ pour un règlement en espèces : à la date du reçu délivré par le District

➤ pour un règlement par virement : à la date d'émission du virement

Et sous réserve du règlement de la totalité de la somme due et de son encaissement.

Cette sanction sportive de retrait de point(s) est applicable à toutes les équipes séniors (masculines ou féminines, libre, Futsal) et séniors-vétérans du club débiteur évoluant dans un championnat de District. Pour le club n'ayant engagé que des équipes de jeunes, le retrait de points est applicable aux équipes de la plus haute catégorie de jeunes engagée en compétitions officielles.

La Commission Centrale des Compétitions Départementales appliquera et se chargera d'acter le nombre de points de pénalité qui sont infligés aux équipes du club concerné.

Pour les clubs qui se seraient acquittés de la somme due dans le délai prévu à l'alinéa 3.7 du présent article mais dont le règlement n'est finalement pas effectif (notamment en cas de provision insuffisante) la sanction sportive, prononcée par la Commission Centrale des Compétitions Départementales, leur sera appliquée avec effet rétroactif.

3.8.3 – La demande de radiation du club à la Ligue de Paris Ile-de-France. »

RELEVÉ DISTRICT du 30/06/2023									
N°club	Nom club	Nom abrégé	Compétition	N° match	n°équipe recevante	Equipe recevante(nom)	n°équipe visiteuse	Equipe visiteuse(nom)	Date de match
531338	Paris Antilles Foot	ANC D4	ANCIENS D4	25923226	1	Paris Antilles Foot	1	Stade Français	12/11/2023

## II. FDM/FMI MANQUANTES FOOT EDUCATIF

### • PREMIÈRE DEMANDE

Sous peine d'amende au club recevant selon l'annexe financière n°2 :

#### U13 Poule D

11/11/2023 n°27524226 Boulogne Bil. Ac 3 / Gennevilliers Csm 2

#### U13 Poule E

11/11/2023 n°27524618 Boulogne Bil. Ac 4 / Gennevilliers Csm 3

11/11/2023 n°27576246 Levallois Sc 3 / Voltaire Chat. M. Ss 2

#### U12 Poule A

11/11/2023 n°27499229 Nanterre Es 26 / Asnieres Fc 23

#### U12 Poule B

11/11/2023 n°27499347 Villeneuve Garenne 24 / Colombienne Foot Es 25

#### U12 Poule D

11/11/2023 n°27580169 Rueil Malmaison Fc 23 / Levallois Sc 22

#### U12 Poule G

11/11/2023 n°27500304 Nanterre Es 24 / St Cloud Fc 23

#### U12 Poule H

11/11/2023 n°27500495 Villeneuve Garenne 23 / Colombienne Foot Es 24

11/11/2023 n°27500501 Nanterre Ajsc 23 / Courbevoie Sports 25

#### U12 Espoir Poule E

11/11/2023 n°27489285 Clichy S/Seine U.S. 22 / Boulogne Bil. Ac 22

#### U13 Féminines Poule B

11/11/2023 n° 27360771 Courbevoie Sports 1 / Malakoff Usm 1

#### U11 Poule G

11/11/2023 n°27487596 Asnieres Fc 2 / Csm Clamart Foot 5

11/11/2023 n°27487597 St Cloud Fc 2 / Nanterre Es 5

#### U10 Poule B

11/11/2023 n°27484142 Bagneux Com 23 / Colombienne Foot Es 24

11/11/2023 n°27484146 Plessis Robinson Fc 23 / Gennevilliers Csm 23

#### U10 Poule C

11/11/2023 n° 27484298 Bagneux Com 24 / Colombienne Foot Es 25

11/11/2023 n°27484304 Boulogne Bil. Ac 28 / Clichy S/Seine U.S. 24

#### U10 Poule G

11/11/2023 n°27484826 Boulogne Bil. Ac 25 / Clichy S/Seine U.S. 22

# FICHES PLATEAUX

## • PREMIÈRE DEMANDE

Sous peine d'amende au club recevant selon l'annexe financière n°2 :

### Plateau U7

- 11/11/2023 METRO US / SCEAUX / ARARAT ISSY
- 11/11/2023 ANTONY FOOT EVOL / FONTENAY AUX ROSES
- 11/11/2023 VILLE D'AVRAY / JEUNES D'ANTONY
- 11/11/2023 ACBB / CLAMART CSM
- 11/11/2023 CLAMART CSM / ACBB
- 11/11/2023 MALAKOFF USM / BOURG LA REINE
- 11/11/2023 CLICHY USA / SAINT CLOUD FC
- 11/11/2023 ACADEMIE CLUB ASNIERES / RUEIL MALMAISON FC

## II. COUPES

La commission vous informe que vous pouvez retrouver ci-dessous les tours de coupes :

### 1<sup>ER</sup> TOUR

- U14 : le 18 novembre 2023
- U16, U18, SENIORS, ANCIENS : le 3 décembre 2023
- CDM : 3 et 10 décembre 2023

1er TOUR								
HDS U14				Exempts U14				
18/11/2023	Csm Clamart Foot	2	Meudon As	3	Aca	1	Jeunes Antony	1
18/11/2023	Bagneux Com	3	Malakoff Usm	1	Acbb	2	Jsc Nanterre	1
18/11/2023	Suresnes Js	3	Issy Les Mlx Fc	3	Acbb	3	Levallois Sc	1
18/11/2023	Jsc Nanterre	2	Vanves Stade	2	Antony Foot Evolution	1	Malakoff Usm	2
18/11/2023	Chaville Fc	2	Nanterre Es	3	Antony Foot Evolution	2	Meudon As	2
18/11/2023	Gennevilliers Csm	2	Stade Français	2	As Ararat Issy	1	Metro Trans. Us	1
18/11/2023	Ville d'Avray Us	2	Voltaire Chat. M. Ss	2	As Ararat Issy	2	Montrouge Fc 92	2
18/11/2023	Levallois Sc	2	Fontenay aux Roses	2	Asnieres Fc	1	Montrouge Fc 92	3
18/11/2023	Cheminots Ouest As	2	Neuilly Olympique	2	Asnieres Fc	2	Nanterre Es	2
18/11/2023	Courbevoie Sports	2	St Cloud Fc	2	Bagneux Com	2	Neuilly Olympique	1
18/11/2023	Garenne Colombes Af	3	Puteaux Csm	2	Chatillonnais Scm	1	Plessis Robinson Fc	1
					Chaville Fc	1	Plessis Robinson Fc	2
					Cheminots Ouest As	1	Puteaux Csm	1
					Clichy S/Seine Us	2	Racing Cff	3
					Clichy S/Seine Us	3	Rueil Malmaison Fc	2
					Colombes Lso	1	Rueil Malmaison Fc	3
					Colombienne Foot Es	1	Sceaux Fc	1
					Colombienne Foot Es	2	Sevres Fc	1
					Courbevoie Sports	1	Sevres Fc	2
					Csm Clamart Foot	1	Stade Français	1
					FC Bourg la Reine	1	St Cloud Fc	1
					Fontenay aux Roses	1	Suresnes Js	1
					Garches Vaucresson	1	Vanves Stade	1
					Garenne Colombes Af	2	Ville d'Avray Us	1
					Gennevilliers Csm	1	Villeneuve Garenne	1
					Issy Les Mlx Fc	2	Villeneuve Garenne	2
							Voltaire Chat. M. Ss	1

1er TOUR								
HDS U16				Exempts U16				
03/12/2023	Cheminots Ouest As	2	Colombes Lso	1	Antony Foot Evolution	2	Montrouge Fc 92	3
03/12/2023	Villeneuve la Garenne	2	Voltaire chat. M. Ss	2	Asnieres Fc	1	Jsc Nanterre	1
03/12/2023	Ville d'Avray Us	1	Suresnes Js	3	Bagneux Com	1	Nanterre Es	3
03/12/2023	As Ararat Issy	1	Asnieres Fc	2	Boulogne Bil. Ac	3	Neuilly Olympique	1
03/12/2023	Clichy S/Seine Us	3	Colombienne Foot Es	2	Chaville Fc	1	Plessis Robinson Fc	1
03/12/2023	Malakoff Usm	2	Neuilly Olympique	2	Cheminots Ouest As	1	Puteaux Csm	1
03/12/2023	Antony Foot Evolution	3	Bagneux Com	2	Clichy S/Seine Us	2	Racing Cff	3
03/12/2023	Csm Clamart Foot	2	Boulogne Bil. Ac	4	Colombienne Foot Es	1	Rueil Malmaison Fc	2
03/12/2023	Chatillonnais Scm	1	Chaville Fc	2	Courbevoie Sports	1	Sevres Fc 92	1
03/12/2023	Fontenay Aux Roses	1	Garenne Colombes Af	2	Csm Clamart Foot	1	Stade Français	1
03/12/2023	Gennevilliers Csm	2	Issy les Mlx fc	4	Garenne Colombes Af	1	St Cloud Fc	1
03/12/2023	Jeunes D'Antony Ass	1	Jsc Nanterre	2	Issy les Mlx fc	3	Suresnes Js	2
03/12/2023	Levallois Sc	2	Nanterre Es	4	Levallois Sc	1	Vanves Stade	1
03/12/2023	Plessis Robinson Fc	2	St Cloud Fc	2	Malakoff Usm	1	Villeneuve la Garenne	1
03/12/2023	Stade Français	2	Puteaux Csm	2	Meudon As	2	Voltaire chat. M. Ss	1
03/12/2023	Fc Bourg La Reine	1	Vanves Stade	2				
03/12/2023	Garches Vaucresson	1	Courbevoie Sports	2				
03/12/2023	Rueil Malmaison Fc	3	Sevres Fc 92	2				
03/12/2023	Montrouge Fc 92	4	Meudon As	3				

1er TOUR								
HDS U18				Exempts U18				
03/12/2023	Bagneux Com	2	As Ararat Issy	1	Antony Foot Evolution	2	Nanterre Es	2
03/12/2023	Csm Clamart Foot	1	Boulogne Bil. Ac	2	Asnieres Fc	1	Neuilly Olympique	1
03/12/2023	Chaville Fc	1	Issy Les Mx Fc	2	Chatillonnais Scm	1	Plessis Robinson Fc	1
03/12/2023	Clichy S/Seine U.S.	2	Colombienne Foot Es	2	Clichy S/Seine Us	1	Rueil Malmaison Fc	1
03/12/2023	Garches Vaucr	1	Courbevoie Sports	2	Colombienne Foot Es	1	Sevres Fc 92	1
03/12/2023	Gennevilliers Csm	2	Cheminots Ouest L As	1	Courbevoie Sports	1	Sevres Fc 92	2
03/12/2023	Levallois Sc	1	Issy Les Mx Fc	3	Fc Bourg La Reine	1	Stade Français	2
03/12/2023	Metro Trans. Us	1	Malakoff Usm	1	Garenne Colombes Af	2	St Cloud Fc	1
03/12/2023	Montrouge F.C. 92	3	Meudon A.S.	3	Gennevilliers Csm	1	Vanves Stade	1
03/12/2023	Nanterre Es	3	Puteaux Csm	1				
03/12/2023	Plessis Robinson Fc	2	Rueil Malmaison Fc	2				
03/12/2023	Stade Francais	1	Voltaire Chat. M. Ss	1				
03/12/2023	Suresnes J.S.	2	Ville D'Avray Us	1				
03/12/2023	Villeneuve La Garen	1	Vanves Stade	2				

1er TOUR								
HDS SENIORS				Exempts SENIORS				
03/12/2023	As Ararat Issy	3	Antony Foot Evolutio	1	Antony Foot Evolutio	2	Les Petits Pains	1
03/12/2023	Chatillonnais Scm	2	Bagneux Com	2	As Ararat Issy	2	Malakoff Usm	1
03/12/2023	Chaville Fc	2	Fontenay Aux Roses	1	Asnieres Fc	1	Meudon As	1
03/12/2023	Clichy S/Seine U.S.	2	Asnieres Fc	2	Boulogne Bil. Ac	2	Montrouge Fc 92	2
03/12/2023	Ef Jean Mendez	1	Csm Clamart Foot	2	Chatillonnais Scm	1	Nanterre Ajsc	1
03/12/2023	Fc Bourg La Reine	1	Cheminots Ouest L As	2	Chaville Fc	1	Nanterre Es	2
03/12/2023	Garches Vaucr	1	Meudon A.S.	2	Cheminots Ouest As	1	Neuilly O.	1
03/12/2023	Garenne Colombes Af	2	Neuilly O.	2	Clichy S/Seine Us	1	Plessis Robinson Fc	2
03/12/2023	Issy Les Mx Fc	3	Colombienne Foot Es	3	Colombes Lso	1	Racing Club France	2
03/12/2023	Jeunes D Antony Ass	2	Colombes Lso	2	Courbevoie Sports	2	Sevres Fc 92	1
03/12/2023	Nanterre Ajsc	2	Voltaire Chat. M. Ss	2	Csm Clamart Foot	1	St Cloud Fc	2
03/12/2023	Malakoff Usm	2	Enft De Gennevillier	1	Fontenay Aux roses	2	Suresnes Js	2
03/12/2023	Rueil Malmaison Fc	2	Les Petits Pains	2	Gennevilliers Csm	2	Vanves Stade	1
03/12/2023	Sevres F.C. 92	2	Villeneuve La Garen	2	Issy Les Mx Fc	2	Ville D'Avray Us	1
03/12/2023	St Cloud Fc	3	Puteaux Csm	2	Jeunes Antony Ass	1	Voltaire Chat. M. Ss	1
03/12/2023	Suresnes J.S.	3	Vanves Stade	2				
03/12/2023	Ville D'Avray Us	2	Vlg Foot 92	1				

1er TOUR								
HDS ANCIENS				Exempts ANCIENS				
03/12/2023	As Ararat Issy	1	Rueil Abeille	1	Clichy S/Seine U.S.	1	Cheminots Ouest L As	1
03/12/2023	Antony Foot Evolutio	2	Boulogne Bil. Ac	1	Boulogne Bil. Ac	2	Nanterre Ajsc	3
03/12/2023	Csm Clamart Foot	2	Fc Meudon	1	Issy Les Mx Fc	1	Courbevoie Sports	1
03/12/2023	Chatillonnais Scm	2	Portugais En France	1	Vanves Stade	2	Csm Clamart Foot	3
03/12/2023	Cheminots Ouest L As	2	Bagneux Com	1	Chatillonnais Scm	1	F.U. 92	1
03/12/2023	Clichy S/Seine U.S.	2	Villeneuve La Garen	2	Fc Bourg La Reine	1	Fc Meudon	2
03/12/2023	Courbevoie Sports	2	Suresnes J.S.	2	Fontenay Aux Roses	2	Metro Paris Sud Us	1
03/12/2023	Fc Bourg La Reine	2	Montrouge Gs	2				
03/12/2023	Garches Vaucr	2	Paris Antilles Foot	1				
03/12/2023	Garches Vaucr	1	Neuilly O.	1				
03/12/2023	Jeunes D Antony Ass	1	Fontenay Aux Roses	1				
03/12/2023	Nanterre Es	2	Sevres Foot Co	1				
03/12/2023	Neuilly O.	2	Personnel Asnieres	1				
03/12/2023	Rueil Malmaison Fc	1	Nanterre Ajsc	2				
03/12/2023	Sevres F.C. 92	1	Sanofi	1				
03/12/2023	St Cloud Fc	1	Antony Foot Evolutio	1				
03/12/2023	Stade Francais	1	C.V.F.	1				
03/12/2023	Vanves Stade	1	Issy Les Mx Fc	2				

1er TOUR								
HDS CDM				Exempts CDM				
03/12/2023	Montrouge Fc 92	5	Courbevoie Sports	5	Racing Club France			5
03/12/2023	Juventus Paris	5	Issy les Mlx Fc	5				
10/12/2023	Rueil Abeille	5	Arcop Nanterre	5				
10/12/2023	Asnieres Fc	5	As Mboa	5				
10/12/2023	Rueil Malmaison Fc	5	Garches Portugais	5				
10/12/2023	Suresnes Js	5	Colombienne Foot Es	5				
10/12/2023	Montrouge Gs	5	Antony Portugais Cs	5				

---

# C.D.I.F. – GROUPE F.M.I.

Procès-Verbal n°4

Réunion du 16 novembre 2023

Présents :

G. DELORME (CD) – Animateur

M. Soukup – A. Viaud (C.D.)

=====

La commission se réunit **tous les mardis** suivant une journée de championnat ou tour de coupe.

**Les clubs doivent envoyer la feuille d'anomalies en cas de non- fonctionnement de la tablette.**

La réponse aux demandes d'explications doit parvenir avant le mardi 12h (date préciser sur le PV).

## IMPORTANT – IMPORTANT

**Un courrier a été envoyé aux clubs sur les manquements administratifs de ce début de saison.**

## RAPPEL -- RAPPEL

Le dirigeant ou l'éducateur responsable de l'équipe doit cocher sur la tablette la case : « **Dirigeant responsable** » sur la tablette le signe « DR » s'inscrit sur la ligne du dirigeant. **En cas d'absence, la feuille de match est signée du capitaine mineur dans le cas d'une équipe de jeunes.**

**Il est anormal que malgré les bugs, sur l'ensemble des feuilles transmises par FMI, plus de 20 clubs soient pénalisés pour « dirigeant responsable » non identifié.**

**De plus, la commission a transmis à la Commission Départementale des Statuts et Règlements, l'ensemble des dossiers avec un manque de dirigeants sur le banc de touche.**

**Rappel : en foot éducatif, l'absence est sanctionnée d'une amende (annexe 2 financières du R.S.G. du 92)**

**En foot à 11, en cas d'absences de réserves, l'absence de dirigeant est sanctionnée d'une amende simple, (annexe 2 financières du R.S.G. du 92) le résultat restant acquis sur le terrain.**

**Tout personne inscrite sur la feuille de match informatisée doit être licencié, qu'il soit dirigeant sur le banc de touche, délégué aux arbitres ou arbitre assistant.**

**Tous les renseignements et aides à la Feuille de Match Informatisée se retrouve sur le site du DISTRICT 92 :**

**Rubrique « Guide des Clubs »**

**Page « Informatique Communication »,**

**Onglet « FMI »,**

**Page « documents utiles »**

## L'application de l'article 19 et suivant :

- Pour une équipe de jeunes, 2 dirigeants ou éducateurs majeurs licenciés doivent accompagner l'équipe
  - L'un doit être le dirigeant responsable, présent sur le banc toute la rencontre
  - L'autre peut être (c'est la tolérance admise)
  - Ou sur le banc de touche
  - Ou arbitre assistant (dans ce cas cela peut être un mineur de + de 16 ans avec une licence « dirigeant »
- 

- Ou délégué de club

**En aucun cas, le dirigeant responsable ne peut être arbitre assistant**

**En aucun cas l'arbitre central ne rentre en compte dans les deux dirigeants obligatoires en jeunes.**

**Rappel aux clubs :**

Les préparations d'équipes se font du mardi au vendredi soir sur le site Web : <https://fmi.fff.fr>

Le club recevant doit « obligatoirement » :

- Récupérer ces rencontres
- Chargés les données de son match

**Du samedi matin au dimanche midi (suivant le jour et l'heure de la rencontre).**

**Les sanctions (avertissement, amende ou perte de rencontre) se font en application de l'annexe 13 du Règlement Sportif général du District.**

Quelques difficultés continuent de compliquer la tâche des clubs sur la F.M.I.

Le service informatique de la F.F.F.(D.G.S.I) met tout en œuvre pour arriver à maîtriser le système et à lui redonner sa rapidité.

De même, en analyse FMI, nous sommes toujours dans l'impossibilité de constater une différence entre l'absence de connexion de la part d'un club où la difficulté de connexion.

Les seules notifications faites sont :

- Une remarque d'absence de tablette par l'arbitre
- L'envoi tardif de la FMI
- Et la transmission à la Commission des statuts et règlements en cas d'absence de dirigeant sur la feuille (sans aucune explication)

## Courrier des clubs

### **S.C.M. CHATILLON. E.S. COLOMBIENNE :**

Après vérification de la feuille de match papier, le nom de dirigeants est inscrit comme joueur d'où confusion dans l'application sur une feuille papier. Dossier transmis à la commission des statuts et règlements pour rectification.

### **G.P.S.O. ISSY :**

Annulation de l'amende sur la rencontre ci-dessous après vérification

Match n° 27360740 – G.P.S.O. ISSY (U13F A)

## Amende pour feuille de match signée par un mineur sur la FMI

### **Football à 11**

Match n° 27139596 – LEVALLOIS S.C. (U14 D5 C)

Match n° 26084412 – A.S. MEUDON (U14 D2)

### **Football Educatif**

Match n° 27516997 – ANTONY FOOT EVOLUTION (U13 A)

Match n° 27360828 – U.S.A. CLICHY (U13 F D)

Match n° 27486674 – F.C. PLESSIS ROBINSON (U11 C)

Match n° 27487590 – A.C. BOULOGNE BILLANCOURT (U11 G)

## Amende pour transmission tardive de la FMI

**La commission, en application de l'annexe 13 du R.S.G. sanctionne le club pour transmission de la F.M.I. hors délai (Application de l'article 13.cas n°6.**

NANTERRE J.S.C. – match n° 25892232

BOURG LA REINE F.C. – match n° 25925287

NANTERRE J.S.C. – match n° 25983810

### 1<sup>er</sup> AVERTISSEMENT

**En application de l'annexe 13 du Règlement Sportif Général avertissement au club fautif et demande d'explication à renvoyer avant le mardi 26 novembre à 12h au district.**

**Pour tablette non chargée ou chargeur pour accéder à la feuille de match (cas n°2) :**

#### **Anciens**

D1 : 25913574 – A.S. CHEMINOTS OUEST

**Pour le reste de toutes les rencontres non transmises, l'absence de remontée des logs ne nous permet pas d'analyser les rencontres et de nous rendre compte si l'un des 2 clubs en présence est fautif.**

*Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission départementale d'appel du District des Hauts-de-Seine dans un délai de 7 jours pour les championnats ou 3 jours pour les coupes à compter du lendemain de la notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 3.4 du règlement disciplinaire figurant à l'annexe du règlement Sportif Général du District des Hauts-de-Seine.*